



CAP DES ATTACHES

Mobilité

N° de poste	Statut du poste	Intitulé du poste	Résidence administrative	Class.	Nbre de candidats	Nom Prénom	Affectation actuelle
202	SV	Chef de service forêt	Chaumont	A2	2 IAE		
11457	SV	Chef de service bois	Vineuil	A2	3 (1 IAE, 1 IPEF, 1 TSF)		
15406	Vacant	Chargé de travaux	Tulle	A1	Non demandé		
7161	SV	Chargé de mission FOP	Besançon	A1 bis	2 (1 IAE, 1 cont.)		
15407	Vacant	Resp. SST	Besançon	A1 bis	Non demandé		
1769	SV	Chef de service forêt	Belfort	A2	3 IAE		
10505	Vacant	Chef service appui travaux	Montbéliard	A1 bis	Non demandé		
13454	Vacant	Chef service forêt	Fontainebleau	A2	1 IAE		
9987	SV	Chargé de travaux	Rouen	A1 bis	Non demandé		
15428	Vacant	Chargé de mission forêt	Rouen	A1 bis	Non demandé		
10131	SV	Chef de service bois	Rouen	A1 bis	Non demandé		
11344	Vacant	Resp. géomatique	Nancy	A2	1 IAE		
12950	SV	Chef service forêt	Nancy	A2	3 IAE		
8836	SV	Resp. commercial	Aix en Provence	A1 bis	2 Cont.		
10439	SV	Resp. Unité soutien	Montpellier	A2	Non demandé		
1253	SV	Chef service forêt	Chambery	A2	6 (5 IAE, 1 IPEF)		
12725	SV	RUP études	Bruges	A1 bis	Non demandé		
6981	SV	Chef des services généraux	Fort de France	A2	1	CASIMIR Geoffroy	Réintégration
15235	Vacant	ACS	Fort de France	A2	1 Attaché DGFIP, 1 cont)	MILOCH Lucienne	Arrivée en PNA
15429	Vacant	AMOA	Paris	A1 bis	1 CATE		
8367	Vacant	Chef de produit	Paris	A1 bis	1 CATE		

13889	SV	Chargé mission politique territoriale	Paris	A1 bis	1 CATE		
8796	SV	Juriste conseil	Paris	A2	Non demandé		
10245	Vacant	Architecte informatique	Paris	A1 bis	1 SA inscrit sur liste d'aptitude complémentaire pour attaché	Un avis favorable devrait être rendu lors de la CAP des SA du 29 novembre	

Par ailleurs, le SNPA regrette vivement que les candidatures internes des Attachés ne soient pas prioritaires sur les candidatures externes, pour l'accès aux postes à responsabilités, notamment de chef de département du Siège

Accueil en PNA sur postes ACS

poste	Nom	Prénom	Résidence	Intitulé du poste	Date d'effet	Grade
15235	MILOCH	Lucienne	Fort de France	ACS	01/10/2012	Inspecteur divisionnaire FP
6838	PAILLOUX	Christine	Boigny Sur Bionne	ACS	01/06/2012	Inspecteur divisionnaire FP

PNA (position normale d'activité)

Au regard de la situation financière de l'ONF, le SNPA ne comprend pas que l'on transforme des détachements en poste à l'ONF, en PNA, car cela à un coût salarial non négligeable. Le SNPA tient aussi à rappeler que l'augmentation de la masse salariale peut contraindre l'ONF à ne pas atteindre le plafond d'ETP qui lui est fixé.

Accueil des IRA

A compter du second semestre 2012, arrivée de la nouvelle promotion d'IRA aux postes suivants :

poste	Nom	Prénom	Résidence	Intitulé du poste	Date d'effet
10456	BARRAULT	Valentine	Paris	Juriste conseil	01/09/2012
700	CAFFIER	Claire	Boigny s/Bionne	RQT	01/09/2012
15079	FAUCHER	Cédric	Paris	Gestion du temps	01/09/2012
5246	GANTOIS	Delphine	Velaine en Haye	Ingénierie de formation	01/09/2012
14970	EL BAZ	Franck	Paris	Juriste RH	01/09/2012

Accueil en détachement sur poste A3

poste	Nom	Prénom	Résidence	Intitulé du poste	Date d'effet
7728	LE FRIOUS	Patricia	Paris	Chef département DASS	02 janvier 2013
698	PEYNON LEGRAND	Nathalie	Lempdes	Directeur Financier	15 décembre 2012

Le SNPA a demandé une suspension de séance pour faire valoir son mécontentement partagé par les autres organisations syndicales sur le fait que l'administration ONF ne privilégie pas les candidatures internes. Ce positionnement ne remet pas en cause la qualité des personnes nommées. Il est à noter à contrario que les autres administrations privilégient le parcours professionnel de leurs cadres. Ce point est étayé par la suite réservée de la part de deux administrations sur des candidatures d'Attachés de l'ONF.

Radiation

Julie GASTON est radiée des cadres de l'ONF à compter du 1^{er} septembre 2012 suite à sa nomination en qualité de substitut du procureur de la République près le TGI d'Amiens

Départs en retraite

NOMS	Prénoms	Résidence Administrative	Grade	Date
ESPRIT	Gérard	IDF-NO	Principal	01/01/2012
MAJ	Marie Danièle	Alsace	Principal	01/01/2012
ROUVIERE	Jeanine	Méditerranée	Principal	01/03/2012
GENEUVRE	Andrée	IDF-NO	Attaché	31/08/2012
MOREL	Gérard	Siège	Principal	01/01/2013
DAYNAC	Christian	Siège	Principal	01/01/2013
DESTANS	Philippe	Martinique	Principal	01/01/2013
BAINVILLE	Vincent	Lorraine	Principal	01/02/2013
ZIETEK	Victor	Méditerranée	Principal	01/02/2013
ZOUAGHI	Yvette	Franche Comté	Attaché	01/02/2013

Effectifs

Dans le cadre du suivi des effectifs par le SNPA, ci-joint les tableaux comparatifs

Effectifs au 1^{er} Mai 2010

Grade ou classe	Nombre	classement						
		B3 – B4	B5 – A0	A1	A 1bis	A2	A3	A4
Attaché	74 (*)	1	2	15	40	15		
Principal	59				3	29	23	4
stagiaires	9			6	3			
Total	142	1	2	21	46	44	24	4

(*) 1 personne non classée

Effectifs au 1^{er} novembre 2011

Grade ou classe	Nombre	classement						
		B3 – B4	B5 – A0	A1	A 1bis	A2	A3	A4
Attaché	65 (*)	1	2	21	32	8		
Principal	72				11	33	23	5
stagiaires	1			1				
Total	138	1	2	22	43	41	23	5

(*) 1 personne non classée

Effectifs au 1^{er} octobre 2012

Grade ou classe	Nombre	classement						
		B3 – B4	B5 – A0	A1	A 1bis	A2	A3	A4
Attaché	68*	1	2	26	31	7		
Principal	76				10	37	24	5
Total	144	1	2	26	41	44	24	5

(*) 1 personne non classée

Tableau d'avancement au grade de Principal

Au titre du choix 2012

L'examen du tableau d'avancement au choix au titre de 2012 fait apparaître qu'un collègue inscrit n'a pas encore fait le choix d'un mouvement sur poste A2. Dès lors que l'inscription au choix sur le

tableau d'avancement n'est valable que pour l'exercice en cours, le SNPA a souhaité que cette possibilité de promotion ne soit pas perdue. L'administration accède à cette demande et inscrit en liste complémentaire Eric JOBEZ. Cette nomination pourrait intervenir au 1^{er} juillet 2012 si la situation reste inchangée.

Au titre de l'Examen professionnel 2012

Ordre du tableau d'avancement

Ordre	Nom	Prénom	Au titre de l'examen
1	KECHEROUD	Yamina	2012
2	CAROFF	Hervé	2012
3	GULKASEHIAN	Frédéric	2012
4	HATTAB	Jean Philippe	2012 en position de détachement
5	SOLIN	Gaël	2011

Au titre du choix 2013

Conditions statutaires et règles :

Ratio promus sur promouvables : **9 %**

Nombre d'Attachés remplissant les conditions : 55

Application ratio : = 4,95

Rompu 2012 : 0

Nombre de possibilités :

- au titre de l'examen professionnel 2013 = **4**
- au titre du choix 2013 = **1**

Le Contrôleur général accepte un rompu négatif de 0,5 qui sera imputé sur l'année 2014

Conditions statutaires pour l'accès au choix :

- 7 ans en catégorie A et 1 an dans le 9^e échelon au 31 décembre de l'année du tableau d'avancement

DT	Agents remplissant les conditions statutaires	Agents classés	Agents non classés	Agents proposés non	PROMUS
Alsace					
BCA	2	1	1		
COAL					
Franche-Comté	2	1	1		
IDF-NO	5	1	4		
Lorraine	4	2	2		
Méditerranée	7	3	2	2	
Rhône Alpes					
Sud-Ouest					

Corse Dom	1	1			1
Siège	4		4		
Détachés	2	1		1	
Total	27	10	14	3	

Inscrit au titre du choix 2013 avec effet au 1^{er} juillet :

Ordre	Nom	Prénom
1	CASIMIR	Geoffroy

Notation

Nombre d'agents à noter			147
Nombre d'agents à noter au dernier échelon			32
Nombre d'agents à noter hors dernier échelon			115
Nombre d'agents non notés			9
Evolution de la note	Nombre d'agents avec réduction	Nombre d'agents sans réduction	Total agents
0,3	23	2	25
0,2	40	8	48
0,1		32	32
0		40	40
Evolution négative			2
Total			147

1 demande de révision de notation a été examinée et a reçu un avis favorable pour un relèvement de 0,1 point. Le SNPA a demandé que cet agent ait la possibilité d'être reçu par la DRH. L'administration en est d'accord.

Sur une réponse de l'administration à une demande de révision de notation ayant reçu l'avis favorable à l'unanimité lors de la précédente CAP, le SNPA fait remarquer que pour le corps des Attachés, le notateur n'est pas le DT, mais le DRH. L'administration reconnaît son erreur et va régulariser la procédure de révision des notes et appréciations. Dans ce cadre, une réponse favorable à la demande de modification des appréciations sera apportée sur le présent dossier.

A compter du 1^{er} janvier 2012, il n'y a plus de notation. Le CIGEM qui devrait être applicable au 1^{er} janvier 2013, prévoit de façon statutaire et sans condition, un mois de réduction chaque année à tous les Attachés.

Emplois de chef de mission

Liste des actuels chefs de missions

Nom	Prénom	Nom	Prénom
ALAUZET	Jacques	GAUDOT	Alain
BELLEC	Michèle	HIRBEC	Patrice
BRUNET	Marie	MUNSCHI	Marie Claude
BUON	Daniel	NEMOZ-RAJOT	Hervé
CHEMTOV	Albert	RODIER	Bernadette
FAVAREL	Hélène	WEBER	Gérard

La décision du Directeur Général est publiée ce jour au JO. Cela va permettre à 6 nouveaux Attachés principaux sur poste A3 de bénéficier de l'emploi de chef de mission à compter du 22 novembre 2012. Le SNPA insistait depuis plus de deux ans pour obtenir cette décision.

L'accès à l'échelon spécial de chef de mission est ouvert à hauteur de 10 postes. La répartition entre le corps des Attachés et des IAE, n'est pas encore arrêtée.

A ce jour, seulement 3 collègues remplissent les conditions statutaires. (Voir calendrier du SNPA)

Daniel BUON sera le premier des Attachés à en bénéficier et ceci à compter du 22 novembre 2012.

Virginie VEAU souhaite que l'accès à l'échelon spécial soit réservé aux collègues ayant occupés au moins 2 emplois de chef de mission. Le SNPA souhaite qu'un débat soit engagé sur ce point notamment dans le cadre d'une réunion de travail sur la mise en place du CIGEM en lien avec l'accès au nouveau grade de Hors Classe.

Questions diverses

Le SNPA se félicite que la promesse de nommer Marc ROCH sur un poste A2 (RTC) ait été tenue.

Catherine JOUSSEAUME (SA) inscrite sur la liste d'aptitude complémentaire pour l'accès à l'emploi d'Attaché sera nommée à compter du 1^{er} juillet 2012.

Dans le cadre de la révision du classement des postes, le SNPA considère qu'il a obtenu une avancée importante, car plus d'une vingtaine de postes classés A1 devraient être reclassés A1bis si ce dossier est présenté au CTC du 6 décembre prochain et s'il ne fait pas l'objet d'un rejet unanime de la part des membres de cette instance.

Pour diverses raisons, le DG n'a pas encore pris sa décision de présenter ce dossier au prochain CTC. A la demande du SNPA un vœu unanime de la CAP est adressé au DG pour qu'il inscrive le classement des postes à l'ordre du jour du CTC du 6 décembre.

Le SNPA a de nouveau demandé l'ouverture d'un concours d'Attaché. Une fois de plus l'administration n'est pas très enthousiaste et se retranche derrière la nécessité d'obtenir un avis favorable de la DGAFP. Le SNPA souhaite que cette démarche soit faite.

L'arrivée de 3 IRA pour le 1^{er} septembre 2013 est confirmée. Cela permettra d'élaborer une liste d'aptitude à l'emploi d'Attaché pour environ 3 postes au titre de 2013. Le SNPA souhaite que celle-ci soit examinée lors de la CAP de juin prochain.

Le SNPA demande qu'une réunion de travail soit organisée, dès la publication du CIGEM. Il souhaite que l'on examine les critères d'accès au grade de hors classe. Le nouveau grade permettra à de nouveaux collègues classés A3 de bénéficier de l'emploi de chef de mission.

Lors d'un CTC, le SNPA a demandé le report de l'application de la PFR (nouveau régime indemnitaire) aux Attachés en raison notamment que ce système introduirait une disparité importante du niveau de primes entre les différents corps de cadres. L'administration a accepté de reporter l'étude de ce dossier. La CAP a émis un vœu de non application de la PFR dans l'attente de nouveaux textes de la FP en matière de régime indemnitaire.

Fin de la CAP12 H 40

Marc Coulon, Laurence Blachut, Thierry Desboeufs, Stéphane Guoin